

Procès-verbal de la séance du
Conseil municipal
du lundi 27 avril 2026
(no 08)

LÉGISLATURE 2025-2030

Sont présent-es :

Membres du Conseil administratif

Monsieur	Serge BROQUARD	<i>Maire</i>
Monsieur	Edgar CARDOSO INACIO	<i>Conseiller administratif</i>
Monsieur	Gilles MARTI	<i>Administrateur délégué</i>

Bureau du Conseil

Monsieur	Jean-Pierre RENGGLI	<i>Président</i>
Monsieur	Thomas LÄSER	<i>Vice-président</i>
Madame	Caroline RADICE	<i>Secrétaire</i>

Membres du Conseil municipal

Madame	Patricia BROQUARD
Madame	Marie-France DEMONT
Monsieur	Jean-Paul GAILLARD
Madame	Sofia KHETIB GRUNDY
Monsieur	John KÖHL
Monsieur	Snoussi LADDI
Monsieur	Emmanuel ROSSI
Monsieur	Jérôme SOMOLINOS
Monsieur	Joseph-Marie THORENS

Administration communale

Madame	Martine GREMION ENGELER	<i>Procès-verbaliste</i>
--------	-------------------------	--------------------------

Public : 2

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2026
2. Présentation des comptes 2025
3. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 62'600 F destiné au remplacement d'un collecteur de drainage au chemin des Blessonniers (délibération)
4. Ouverture d'un crédit d'investissement de 593'000 F pour la rénovation de la distribution générale d'eau de l'immeuble 17-21 Louvière (délibération)
5. Droit d'opposition des Conseils municipaux sur les décisions de l'ACG
6. Communication du bureau du Conseil municipal
7. Communication du Conseil administratif
8. Rapports des commissions
9. Propositions individuelles et questions

M. le Président souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance à 20 h.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2026

Les personnes présentes à la séance du 16 mars approuvent à l'unanimité le procès-verbal.

2. Présentation des comptes 2025

M. le Président passe la parole à **M. le Maire**.

En premier lieu, **M. le Maire** mentionne que la commission des finances, réunie le 21 avril, a préavisé favorablement les comptes et que la société fiduciaire SFER a procédé à la révision de ceux-ci les 16 et 17 mars. Son rapport est en cours de rédaction.

Sur les documents distribués aux membres du Conseil, **M. le Maire** met en évidence les résultats comparés entre le budget, les comptes 2024 et 2025 et relève le solde positif de 2025 en net recul par rapport à l'année précédente, dû essentiellement à une baisse des revenus. Cependant, grâce à des charges non engagées, le résultat est maîtrisé. Il est à relever que le bénéfice de 2024 était très élevé en raison du versement de reliquats d'impôts des 3 à 4 années antérieures.

Il relève également que la différence entre les prévisions de l'Administration fiscale cantonale (AFC) sur le revenu et la réalité est importante et rend l'établissement d'un budget difficile. La commune de Presinge peut compter heureusement sur son patrimoine immobilier pour stabiliser ses rentrées financières.

Lors de la prochaine séance, le Conseil devra approuver l'ensemble des documents transmis, dont l'annexe 17 qui liste les dépassements de budget pour chaque fonction.

La commission des finances a examiné tous les postes présentant des différences, positives ou négatives, de plus de 3'000 F. par rapport au budget. **M. le Maire** donne quelques explications sur certaines des positions.

0 Administration générale

Dépassements : - indemnité de départ du conseiller administratif démissionnaire
Charges non engagées : - heures supplémentaires pour déneigement
- experts juridiques
- charges sur entretien patrimoine administratif (difficile à estimer)

1 Ordre et sécurité publics, défense

Charges non engagées : - experts juridiques
- établissement d'état-civil, investissement de 20'000 F. non effectué

2 Formation

Charges non engagées : - variation dans le nombre de repas au restaurant scolaire (difficile à estimer)
- courses scolaires (difficile à estimer)

3 Culture, sport et loisirs, églises

Charges non engagées : - conférences, concerts et fêtes villageoises moins nombreuses.

5 Sécurité sociale

Charges non engagées : - dans les crèches de Meinier (GIPE) et Puplinge (EVE)

6 Transports

Dépassements : - entretien des machines
Charges non engagées : - achat de matériel
- entretien des routes
- entretien des abribus
- subventions vélos à assistance électriques moins nombreuses et aucune pour les vélos cargo

7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Charges non engagées : - entretien et réparation de canalisations

Remarque : début des amortissements sur 40 ans des travaux sur collecteurs effectués en 2024-2025.

9 Finances et impôts

- les revenus fiscaux des personnes physiques sont en nette baisse
- les frais d'entretien des immeubles sont dépendants d'imprévus et d'urgence (exemple : 1-3 Louvière, une conduite d'eau s'est brisée et il a fallu faire des réparations d'urgence). Une façade de l'auberge communale a été peinte en plus, avec l'accord de la commission.
- les dividendes de la BCGe ont doublé par rapport au budget.

Résultat des comptes de fonctionnement 2025

Total des charges :	3'697'146.50
Total des recettes :	3'719'754.97
Excédent :	22'608.47

M. le Maire attire donc l'attention du Conseil sur la baisse des revenus qui tend à continuer et sur l'incertitude des prévisions, liée aussi par la dépendance de la présence de quelques gros contribuables. Le Conseil administratif est conscient également que l'arrivée des habitants du nouveau quartier apporteront de nouvelles recettes, mais surtout de nouveaux frais. En revanche, dès 2027, la péréquation intercommunale devrait être en la faveur de Presinge.

Dans les annexes 13 est détaillé l'état des investissements du patrimoine financier et du patrimoine administratif. Les membres du Conseil administratif, Mmes Khetib Grundy et Radice sont à disposition pour répondre aux éventuelles questions avant la séance d'approbation des comptes.

Mme Khetib Grundy tient à souligner que tous ont conscience que les budgets sont serrés et qu'il est capital de maîtriser les dépenses, surtout qu'il y a une grande incertitude sur les revenus, fluctuant selon l'avancement des taxations définitives. **M. Cardoso Inacio** abonde dans ce sens et confirme la difficulté de répondre à l'obligation de rendre un budget équilibré avec des estimations fiscales qui peuvent varier de plus de 20% par rapport à la réalité.

De la part du CA et de la commission des finances, **M. le Maire** remercie Mme Radice et la Fiduciaire Chavaz pour leur excellent travail et la tenue irréprochable des comptes.

3. Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 62'600 F destiné au remplacement d'un collecteur de drainage au chemin des Blessonniers (délibération)

M. le Président lit les exposés du motif puis laisse la place aux questions.

M. Laddi voudrait savoir si la subvention qui sera demandée à l'Etat équilibrera les dépenses. **M. le Maire** lui répond que l'on peut attendre 27% des coûts au maximum. Une marge de 20% pour couvrir l'instabilité des prix des matières premières a été comptée et elle ne sera peut-être pas nécessaire.

M. le Maire explique que ce collecteur a déjà fait l'objet de plusieurs réparations, que son remplacement a été repoussé à diverses reprises, mais qu'il y a maintenant urgence, d'autant plus que cet ouvrage est structurant et impacte de nombreuses parcelles. Avec cette délibération, préavisée favorablement par la commission des routes, les travaux pourront débiter juste après les moissons. Il rappelle que cinq secteurs de la commune sont examinés et nettoyés par tournus chaque année.

M. le Président lit la délibération et procède au vote.

Délibération N°10/2026

Délibération

Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 62'600 F destiné au remplacement d'un collecteur de drainage au chemin des Blessonniers, parcelles N° 2295 et 2296

*sur proposition du Conseil administratif,
le Conseil municipal,*

DECIDE
à la majorité simple

par 10 oui, soit à l'unanimité,

- 1. De procéder au remplacement d'un collecteur de drainage, situé sur les parcelles agricoles N° 2295 et 2296, au chemin des Blessonniers.*

2. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire 2026 de 62'600.- F pour permettre la réalisation de ces travaux.*
3. *De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2026 sur le compte 7201.00.31430.00, puis d'inscrire cette dépense dans le compte « Fonds de préfinancement de tiers – Syndicat d'améliorations foncières de la commune de Presinge ».*
4. *De déposer une demande de subvention auprès de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature.*

4. Ouverture d'un crédit d'investissement de 593'000 F pour la rénovation de la distribution générale d'eau de l'immeuble 17-21 Louvière (délibération)

M. le Président lit les exposés du motif puis laisse la place aux questions.

Pour répondre à la demande de **M. Gaillard**, **M. le Maire** confirme que les honoraires prévus pour la Régie Foncière correspondent aux honoraires d'architecte pour le suivi des travaux et les relations avec les locataires ainsi que décrits dans les exposés du motif. Il ajoute qu'un planning sera établi et communiqué aux habitants. La durée des travaux est estimée à trois mois et ils devraient débiter fin août.

M. Köhl insiste pour que la qualité soit privilégiée par rapport au coût, pour ne pas répéter les malfaçons de la construction relevées par **M. Läser**.

M. Marti rappelle que des normes existent qui doivent être respectées et que le suivi du chantier sera important, ainsi que la bonne communication avec les locataires.

M. le Président lit la délibération et procède au vote.

Délibération N°11/2026

Délibération

Ouverture d'un crédit d'investissement de 593'000 F pour la rénovation de la deuxième étape du remplacement de la distribution verticale d'eau de l'immeuble 17-21 Louvière, parcelle communale N° 2093

*sur proposition du Conseil administratif,
le Conseil municipal,*

***DECIDE**
à la majorité simple*

par 10 oui, soit à l'unanimité,

1. *De réaliser les travaux de rénovation de la distribution générale d'eau de l'immeuble 17-21 Louvière, parcelle communale NO 2093.*
2. *D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 593'000.- F pour permettre l'exécution de ces travaux.*
3. *De financer cette rénovation au moyen des fonds propres de la commune.*
4. *De comptabiliser cette dépense directement à l'actif du bilan dans le patrimoine financier.*

5. Droit d'opposition des Conseils municipaux sur les décisions de l'ACG

M. le Président lit le résumé de la décision du 25 mars 2026 que les membres du Conseil ont reçu électroniquement et communique les délais pour faire opposition.

6. Communication du bureau du Conseil municipal

- a. Bureau du Conseil municipal pour 2026-2027

M. le Président informe que l'élection du/de la président-e et du/de la président-e du Bureau dès le 1^{er} juin 2026 se déroulera lors de la prochaine séance du Conseil. Les candidat-e-s doivent s'annoncer auprès de **M. le Président** jusqu'au 8 mai.

c. Tournoi annuel des élus

Les membres du CM et du CA sont invités à participer au tournoi de foot et de pétanque qui aura lieu le 23 mai prochain au stade des Cherpines. Les modalités d'inscription sont disponibles au secrétariat jusqu'au 18 mai.

7. Communications du Conseil administratif

a. Changement de maire et changement de présidence de commission

Le 1^{er} juin, M. Cardoso Inacio prendra la fonction de maire pour une année. M. Somolinos a exprimé son souhait de se retirer de la présidence de la commission de la culture et manifestations. **M. le Maire** rappelle que les changements dans les commissions doivent se faire en séance plénière et être mis à l'ordre du jour. **M. Marti** suggère de saisir l'occasion de réfléchir au fonctionnement des commissions actuelles et de procéder éventuellement à des fusions utiles, tout en insistant sur le fait que ces modifications doivent durer le restant de la législature. Les membres du Conseil sont invités à discuter entre eux pour proposer des compositions de commissions à valider par une communication au SAFCO.

b. Agenda

- Mercredi 29.04.26 : prestation de serment de M. Bernard Mittey devant le Conseil d'Etat et entrée en fonction comme Conseiller administratif
- Samedi 09.05.26 : fête des 10 ans de la coopérative Quercus
- Dimanche 10.05.26 : Marathon de Genève (il manque toujours des bénévoles)
- Mardi 12.05.26 : séance du Conseil municipal et repas
- Jeudi 28.05.26 : grillades des TSHM pour les jeunes Presingeois
- Du 05.06. au 07.06.26 : festival Théâtre en campagne
- Samedi 27.06.26 : Promotions des écoles de Presinge et Gy à Gy

c. Rapport administratif 2025

M. le Maire rappelle que le délai pour rendre les rapports est échu et prie les présidents de commission qui ne l'ont pas fait d'envoyer rapidement leurs textes au secrétariat.

d. Développement villageois

M. le Maire informe que le CA attend encore le courrier de l'Office de logement confirmant que le montant de la rente du DDP soit conforme aux délibérations votées par le Conseil municipal. Dès sa réception, l'opposition à l'autorisation de construire sera retirée. Il indique également que la signature chez le notaire des DDP est agendée le 29 juin 2026 et que les coopératives auront dès lors une année pour commencer les travaux. Les soumissions pour le gros œuvre ont déjà été envoyées.

e. Séance du CM du 12 mai

M. Cardoso Inacio annonce qu'il sera absent lors de la prochaine séance du Conseil municipal car il assistera à une séance importante du groupement Arve & Lac concernant Mobilitri qui a lieu simultanément. Il avertit qu'une délibération sera présentée pour ouvrir un crédit pour financer l'étude d'ingénieurs concernant la remise en état du pont au chemin de Pré-Rojoux qui a été repoussée déjà à maintes reprises pour des questions budgétaires, mais qui devient impérative.

f. Dénominations d'une place et de deux chemins sans noms

M. Cardoso Inacio lance une récolte d'idées pour donner des noms à des lieux de la commune qui n'en ont pas encore. Elle s'adresse tant aux membres du Conseil qu'à la population qui sera sollicitée via le journal communal. Le choix sera fait par la commission des routes, puis soumis à une enquête publique et à une résolution du Conseil municipal. Le dernier mot reviendra à la commission cantonale de nomenclature.

g. Arrêté de circulation

Un arrêté de circulation a été émis pour permettre la circulation des vélos sur les chemins de Pré-Rojoux et de Bottéret dès la fin du délai d'opposition le 30 mai 2026.

h. Projet d'autoroute Machilly-Thonon

M. Marti informe qu'une enquête publique est en cours et que tant les communes que tout-un-chacun peuvent faire opposition dans le délai de 30 jours. Il regrette que le dossier soit composé de 6'000 pages, cependant il a rédigé une proposition d'opposition en se concentrant principalement sur les futurs flux de trafic, dont les

chiffres de l'enquête sont à contester. Le groupement Seymaz Région en débattrait aussi et l'avocat déjà mandaté du côté français sera contacté.

i. Fin de mandat d'administrateur provisoire

Son mandat prenant fin le 29 avril, **M. Marti** dresse un petit bilan de son passage de six mois au Conseil administratif de Presinge et insiste sur le plaisir qu'il a eu de travailler tant avec ses collègues, les membres du Conseil municipal et du personnel communal. Avec un résumé des futurs enjeux de Presinge, il salue l'engagement de tous et espère que son expérience a pu apporter un plus à cette commune. Il est chaudement applaudi et remercié par toute l'assemblée.

8. Rapports des commissions

Cohésion sociale / E. Rossi

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal et **M. Rossi** rappelle les points qui sont en cours de traitement. Il remercie M. Marti pour son aide pendant son mandat.

Ecole – Jeunesse & Sport / S. Laddi

La commission s'est réunie le 30 mars et a traité les points suivants :

- Pistes d'actions pour contacter les jeunes Presingeois. Une soirée grillades est prévue le 28 mai prochain, organisée par les TSHM (travailleurs sociaux hors murs) pour prendre un premier contact avec les 12-25 ans.
- Deux arbres ont été plantés dans le préau de l'école avec la classe des élèves de 8P, un pour les élèves actuels et un pour toutes les autres volées précédentes. Ce fut un moment très convivial et très apprécié. La commission réfléchit déjà à l'emplacement pour la prochaine année scolaire.
- Les membres de la commission ont rencontré l'équipe du parascolaire le 27 avril, ont déjeuné avec les enfants et discuté des différentes collaborations possibles lors d'événements communaux.

Culture - Manifestations & Communication / J. Somolinos

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal.

À la fin de la journée de la balade transfrontalière, le 26 avril, M. Somolinos a apporté les bulletins de participation récoltés à Presinge pour le tirage au sort des prix. La participation a été importante, même si les consommations n'ont pas été aussi élevées qu'espéré, car les visiteurs avaient pris leurs pique-niques. La prochaine édition est fixée au 25 avril 2027.

M. Gaillard revient sur le concert du 29 mars à l'église qui a remporté un grand succès, avec près de 120 personnes. Cependant, il fait remarquer que ce lieu n'est pas adapté à une telle audience, particulièrement du point de vue de la sécurité. Il demande qu'une réflexion soit faite sur ce sujet.

M. Somolinos précise que lors de sa prochaine réunion, la commission traitera de l'organisation d'un concert rock et de la projection d'un film à l'automne. L'activité CinéPresinge n'est pas reconduite cette année par M. Cardoso Inacio.

Bâtiments / J-P. Gaillard

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal.

Environnement / P. Broquard

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal. La prochaine séance est prévue le 27 mai 2026.

Le 23 avril, certains membres du Conseil municipal ont eu l'occasion d'effectuer une visite du CERN avec des explications sur le fonctionnement actuel et sur le futur projet. Des ateliers de concertation seront organisés par le CERN et le canton de mai à octobre, ouverts à tout le public. Un lien vers ces activités sera mentionné dans le prochain journal communal pour encourager la participation de la population.

Routes - Assainissement – Transports & Sécurité / T. Läser

La commission s'est réunie le 1^{er} avril et a traité les points suivants :

- Présentation du projet d'aménagement de l'entrée du village.
- Préparation de la délibération votée ce jour
- Chemins et place sans nom

- Étude des devis pour la remise en état du pont de Pré-Rojoux
- Remise en état du chemin de Bottéret. **M. Cardoso Inacio** intervient pour avertir que, dès les premiers jours du chantier, un imprévu est survenu. En effet, il s'avère que les conduites ont été coulées dans des tranchées en béton et que cette difficulté entraînera certainement un dépassement du budget.

Finances / S. Khetib Grundy

La commission s'est réunie pour examiner les comptes 2025 et rédiger un préavis favorable à leur acceptation. L'idée d'établir un canevas pour présenter de façon identique les budgets 2027 des diverses commissions a été lancée.

Aménagement du territoire / J. Köhl

La commission ne s'est pas réunie depuis le dernier Conseil municipal. Une séance élargie est prévue le 19 mai pour la présentation du projet concernant la parcelle 2130 par le mandataire.

9. Propositions individuelles et questions

Aucune proposition ni question.

M. le Maire prend la parole pour remercier une nouvelle fois M. Marti pour son travail d'administrateur provisoire pendant les six mois précédents, puisqu'il terminera son mandat le 29 avril. Toutes les personnes présentes applaudissent encore M. Marti en guise de remerciements.

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, **M. le Président** lève la séance à 21h50.

Jean-Pierre RENGGLI
Président du Conseil

Caroline RADICE
Secrétaire du Bureau